



**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT
A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS**

**7, Rue d'Astorg - 75008 PARIS
Association régie par les dispositions de la Loi du 1er juillet 1901**

EXERCICE 2021

COMITE DE LA SECF DU 10 MAI 2022

SOMMAIRE

EXERCICE 2021 (en Euro)

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

BILAN	4 et 5
COMPTE DE RESULTAT	6 et 7
ANNEXE	
I - DESCRIPTION DE L'ENTITE	10
II - FAITS MARQUANTS ET ELEMENTS PARTICULIERS DE	11
III - EVENEMENTS POST-CLÔTURE	13
IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	14
V - NOTES SUR LE BILAN	17
VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	23
VII - AUTRES INFORMATIONS	27

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ET
ANNEXE**

EXERCICE 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	Selon ANC 2018-06			
	2021			2020
	BRUT	AMORT.& PROV	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	5 323 603	5 161 331	162 272	81 159
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
	5 323 603	5 161 331	162 272	81 159
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 602 935	2 607 374	5 995 560	5 995 560
Constructions	207 700 103	172 808 361	34 891 742	36 755 479
Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 927 149	48 320 530	4 606 619	6 177 653
Immobilisations corporelles en cours	201 614		201 614	388 526
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Autres immobilisations corporelles	16 287 452	13 151 310	3 136 142	3 226 757
	285 719 253	236 887 575	48 831 678	52 543 976
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et Créances rattachées	27 478		27 478	27 478
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	31 535		31 535	29 799
	59 012		59 012	57 277
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	291 101 868	242 048 905	49 052 963	52 682 412
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
CREANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 023 186	712 468	2 310 717	3 476 657
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Créances sociales	540 518		540 518	638 715
Créances fiscales	13 116 250	810 831	12 305 419	21 807 635
Groupes et associés	41 547 618		41 547 618	27 435 440
Intervenants	740 712	215 020	525 692	451 691
Autres créances	1 898 081	568 347	1 329 734	397 277
	60 866 364	2 306 666	58 559 698	54 207 415
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	168 774 385		168 774 385	167 996 200
Comptes à terme				
Charges constatées d'avance	843 707		843 707	547 418
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	230 484 456	2 306 666	228 177 790	222 751 032
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL DE L'ACTIF	521 586 324	244 355 571	277 230 753	275 433 444

BILAN AU 31 DECEMBRE
AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

PASSIF	Selon ANC 2018-06	
	2021	2020
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	61 679 469	115 235 834
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	44 917 510	44 917 510
Report à nouveau	-27 085 038	-90 025 790
Excédent ou déficit de l'exercice	11 763 366	9 384 387
SITUATION NETTE (sous total)	91 275 306	79 511 941
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	284 847	387 330
Provisions réglementées		
Total I	91 560 153	79 899 270
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	230 000	0
Provisions pour charges	35 194 393	35 902 906
Total III	35 424 393	35 902 906
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 955 945	2 400 576
Emprunts et dettes financières diverses	74 074	74 074
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	21 975 456	33 629 049
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sociales	4 731 776	6 397 196
Dettes fiscales (Etat)	7 704 228	1 517 985
	12 436 005	7 915 181
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 003 032	446 297
Autres dettes		
Groupes et associés	24 156 213	20 521 886
Intervenants	80 262 172	69 593 513
Autres dettes	7 931 432	24 577 223
	112 349 817	114 692 622
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	451 877	473 468
Total IV	150 246 207	159 631 267
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL DU PASSIF	277 230 753	275 433 444

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Période de 12 mois

COMPTE DE RESULTAT	Selon ANC 2018-06	
	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	230 110	176 810
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	43 279	79 070
Ventes de marchandises		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
Entrées sur les hippodromes	72 292	92 781
Plus-values s/prix de réclamation	221 120	79 343
Entrées et forfaits	1 615 433	1 990 078
Autres produits		2 238
Autres ressources	2 325 634	2 326 072
Produits des terrains et autres lieux d'entraînement	2 157 790	2 137 951
Produits des activités annexes	3 330 911	2 859 926
Dont parrainages	799 725	535 011
	10 522 905	10 023 399
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	12 412	5 300
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Dont redevance perçue Online hippique courses françaises	47 301 309	41 126 125
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de ch	7 735 282	9 352 620
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Produits du pari mutuel et services communs		
Produits P.M.H.	1 164 672	1 565 153
Produits P.M.U.	496 741 810	407 726 127
Redevance On line hippique courses étrangères	4 142 326	6 288 208
Autres	17	-6
	502 048 807	415 579 489
Total I - PRODUITS EXPLOITATION- PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	567 894 122	476 342 806
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes		
Services extérieurs	8 102 889	7 450 515
Charges P.M.H. (concessionnaire)	801 138	840 762
Autres services extérieurs	21 489 814	19 573 183
	30 393 841	27 864 460
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 893 806	2 169 487
Salaires et traitements	13 553 502	11 410 838
Charges sociales	6 285 786	5 327 342
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 147 762	8 437 534
Dotations aux provisions	8 262 559	11 563 127
Dot. aux provisions sur actif circulant		
Dot. aux provisions pour risques et charges		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Autres charges de gestion courante		
Opérations P.M.H.		
Opérations P.M.U.	151 966 671	96 300 595
Charges d'autres organismes communs	75 955 241	84 335 401
Charges spécifiques : Encouragements à l'Elevage sur fonds propres	252 613 398	211 705 277
Compensation TVA		-6 589
Autres charges	9 178 338	8 709 933
	489 713 648	401 044 616
Total II - CHARGES D'EXPLOITATION - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	557 250 904	467 817 405
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 643 218	8 525 401

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Période de 12 mois

COMPTE DE RESULTAT	Selon ANC 2018-06	
	2021	2020
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	51 300	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	73 119	675 569
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III- PRODUITS FINANCIERS	124 419	675 569
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	14 104	16 794
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV- CHARGES FINANCIERES	14 104	16 794
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	110 315	658 776
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	116 396	3 076
Sur opérations en capital	537 624	316 729
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 364 000	484 560
TOTAL V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 018 020	804 365
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 008 188	495 800
Sur opérations en capital		44 368
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		63 988
Dot. aux provisions exceptionnelles		
TOTAL VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 008 188	604 156
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 009 832	200 210
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	570 036 562	477 822 741
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	558 273 196	468 438 355
EXCEDENT OU DEFICIT	11 763 366	9 384 387
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)

	2021		2020	
Produits	496 741 810		407 726 127	
Frais de Gestion	151 966 671	344 775 139	96 300 595	311 425 532
Pari Mutuel Hippodrome				
Produits	1 164 672		1 565 153	
Frais de Gestion	801 138	363 534	832 427	732 726
Redevance sur On line	51 443 635	51 443 635	47 414 333	47 414 333
Produits nets liés aux enjeux		396 582 307		359 572 592
Autres Produits SECF				
Cotis Soc.	230 110		176 810	
Ress. rattachées organis. courses	2 708 570		2 699 449	
Ress. rattachées prest. annexes	2 325 634		2 326 072	
Produits terrains entrainement	2 157 790		2 137 951	
Ventes marchandises	43 279		79 070	
Produits activités annexes	3 330 911		2 859 926	
Subventions d'exploitation	12 412		5 300	
Autres produits de gestion courante	180 197	10 988 903	472 020	10 756 599
Total Produits		407 571 210		370 329 190
Encouragements				
Encouragements à l'Elevage	-252 613 398		-211 705 277	
Insuff. Finant F.C. s/pr. Éleveurs	0	-252 613 398	0	-211 705 277
Charges Fédératives	-75 955 241	-75 955 241	-84 335 401	-84 335 401
Compensation TVA		0	6 589	6 589
Charges d'Exploitation				
Achats	-2 178 903		-1 970 199	
Services Extérieurs	-5 923 986		-5 480 316	
Autres Services Extérieurs	-21 489 814		-19 581 518	
Impôts et Taxes	-1 893 806		-2 169 487	
Charges de Personnel	-19 839 288		-16 738 181	
Autres charges de gestion courante	-9 178 338	-60 504 134	-8 709 933	-54 649 633
Total Charges		-389 072 774		-350 683 722
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)		18 498 437		19 645 468
Amortissements	-7 147 762		-8 437 534	
Provisions nettes	-707 457	-7 855 219	-2 682 533	-11 120 067
Résultat d'Exploitation		10 643 218		8 525 401
Charges et Produits financiers		110 315		658 776
Charges et Produits exceptionnels		1 009 832		200 210
Résultat net		11 763 366		9 384 387

ANNEXE

EXERCICE 2021

(en Euro)

I - DESCRIPTION DE L'ENTITE

II - FAITS MARQUANTS ET ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

III - EVENEMENTS POST-CLÔTURE

IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- IV-1 Règles et principes généraux
- IV-2 Dérogations aux prescriptions comptables
- IV-3 Modes et méthodes d'évaluation appliqués

V - NOTES SUR LE BILAN

- V.1 Valeurs nettes des immobilisations
- V.2 Tableau des provisions
- V.3 Variation des fonds associatifs
- V.4 Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre
- V.5 Produits à recevoir
- V.6 Charges à payer
- V.7 Charges et produits constatés d'avance
- V.8 Inventaire du portefeuille des valeurs mobilières
- V.9 Immobilisations en Crédit-bail

VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- VI. A. – Détail des charges d'exploitation
 - VI.A.1. Services Extérieurs
 - VI.A.2. Autres Services Extérieurs
 - VI.A.3 Impôts, taxes et versements assimilés
 - VI.A.4 Charges d'autres Services Communs
 - VI.A.5. Charges compensation TVA
 - VI.A.6. Charges spécifiques Encouragement à l'Elevage
 - VI.A.7. Autres charges de gestion courante
- VI. B. – Détail des produits d'exploitation
 - VI.B.1. Produits P.M.H.
 - VI.B.2. Produits P.M.U.
 - VI.B.3. Autres produits

VI. C. – Détail des charges et produits exceptionnels

VII - AUTRES INFORMATIONS

- VII. 1. – Dirigeants bénévoles de l'association
- VII. 2. – Salariés dirigeants
- VII. 3. – Transactions réalisées avec des personnes physiques ou morales, non courantes et/ou non conclues à des conditions normales de marché
- VII. 4. – Eléments concernant les organismes liés
- VII. 5. – Engagements hors bilan
- VII. 6. – Ventilation des effectifs au 31 décembre
- VII. 7. – Consolidation

I - DESCRIPTION DE L'ENTITE

Association de la loi de 1901 héritière de la société d'amélioration du cheval français de demi-sang, la société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF), également appelée Le Trot, est la société de courses agréée par le ministre de l'agriculture comme société mère de courses de chevaux pour les courses de Trot. Son équivalent pour les courses de Galop et d'obstacles est la société de courses France Galop.

La loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne a modifié la loi du 2 juin 1891 ayant pour objet de réglementer l'autorisation et le fonctionnement des courses de chevaux, dont l'article 2 précise désormais que chaque société mère « exerce sa responsabilité sur l'ensemble de la filière dépendant de la spécialité dont elle a la charge. Elle propose notamment à l'approbation de l'autorité administrative le code des courses de sa spécialité, délivre les autorisations qu'il prévoit, veille à la régularité des courses par le contrôle des médicaments, tant à l'élevage qu'à l'entraînement, et attribue des primes à l'élevage. » Cette même loi précise que les sociétés mères ont des obligations de service public : élaboration et tenue du code des courses ; organisation des courses ; conditions d'attribution et de répartition des récompenses ; modalités de régulation des courses et de la filière ; financement des équipements nécessaires à l'organisation des courses ; sélection des chevaux ; formation professionnelle.

Les sociétés mères jouent également un rôle central dans l'organisation du pari mutuel et le financement de la filière hippique. Elles possèdent 95% des droits de vote à l'assemblée générale du GIE du Pari Mutuel Urbain (PMU), à qui elles ont confié la prise et le traitement des paris hors hippodrome, et qui constitue leur principale source de financement.

LeTROT perçoit depuis le 1er janvier 2014 le produit de la taxe sur les paris hippiques en ligne que les opérateurs de paris hippiques sur Internet doivent payer.

Enfin, en tant que société de courses, LeTROT exploite ou organise des courses de Trot sur les hippodromes de Vincennes, Enghien, Cabourg, Caen et Vichy. Elle possède et gère le domaine de Grosbois, situé à Boissy-Saint-Léger, qui comprend un centre d'entraînement d'envergure internationale.

II - FAITS MARQUANTS ET ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

II-1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les cinq premiers mois de l'année 2021 ont été marqués par le prolongement des mesures sanitaires dans la lutte contre la COVID. La fermeture de plus de 3000 points de vente pendant cette période a fortement perturbé l'activité des enjeux Off line et nous avons dû courir à huis clos jusqu'au 18 mai sur nos hippodromes.

A partir du 19 mai, les mesures sanitaires s'assouplissent et apporte une nouvelle dynamique au réseau physique qui permet de retrouver un niveau d'enjeux similaire à celui de 2019. Bien que des jauges soient instaurées sur nos hippodromes, le public est de nouveau de retour sur nos hippodromes.

Cette reprise est de nouveau perturbée dès début août avec l'application du pass sanitaire et à partir de fin novembre avec la cinquième vague plus contagieuse de la COVID.

La SECF a dû prendre des initiatives au cours du deuxième semestre 2021 pour pallier la problématique du nombre de partants sur les hippodromes parisiens en revalorisant les allocations des courses retenues pour le pari évènement (Quinté).

Dès le 1er janvier 2021 les prix de courses ne sont plus soumis à la TVA. Dès septembre 2021, la répartition à la source pour les entraîneurs publics est mise en place. Devant l'incertitude causée par le statu quo de la proposition de réforme du statut des jockeys, le projet de nouvelle répartition des sommes gagnées pour ces derniers est suspendue pour le moment.

Début octobre l'hippodrome de Vincennes inaugure son nouvel éclairage de la grande piste, doté des nouvelles technologies en la matière et de grandes performances d'économie énergétiques.

Début décembre, France Galop et LeTROT ont acheté par le biais de la SCI THEMIS, un immeuble neuf commun de 10 000 m² dans l'éco-quartier des Batignolles, pouvant y accueillir l'ensemble des équipes du Trot, du Galop, de la FNCH et du PMU. Cet investissement a pour objectif une rationalisation des coûts, par une baisse importante des surfaces et des charges de fonctionnement de l'immeuble. Il permettra un meilleur travail entre les différentes équipes, visant à un développement de la filière.

II-2 - ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

* Le calendrier de l'année 2021 a comporté 181 évènements contre 164 en 2020. La répartition pour 2021 est la suivante :

- . 149 évènements organisés par la SECF
- . 5 évènements organisés par la S.C.C.A.
- . 27 évènements organisés par les sociétés de Province.

* Le compte courant de la SCI THEMIS a été ouvert en décembre 2021 afin d'acheter l'immeuble commun du personnel des courses. Ce dernier est constitué de 23.248 K€ correspondant à la part financée en cash sur l'acquisition de l'immeuble et de 150 K€ déposé sur un compte bloqué servant de garantie pour la Société Générale.

* Une aide complémentaire à l'emploi de 1% des gains de courses, acquis en France par les écuries d'entraînement, a été instituée en 2006 sous certaines conditions et figure au poste « encouragements à l'élevage » pour un montant de 1 435 K€, contre 1 374 K€ sur l'exercice précédent. Elle s'ajoute à l'aide à l'emploi, versée depuis 1997, d'un montant de 1 476 K€ en 2021, contre 1 547 K€ en 2020.

- * La prise en charge de l'ORPESC en 2021 s'élève à :
 - 135 K€ au titre de l'aide sociale et des charges de fonctionnement
 - 3 638 K€ au titre des ARS et de la Prévoyance

* La fiscalité a changé le 1er janvier 2014. Ainsi l'article 22 de la loi n°2013-1279 du 23 décembre 2013 de finances rectificatives pour 2013 réintroduit la taxe affectée prévue initialement dans la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 concernant l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne. Les fourchettes sont les suivantes : Pour la taxe affectée : entre 5,5% et 6,5%. Pour le prélèvement fiscal : entre 4,6% et 5,7% soit au total 6,4% et 7,5% en tenant compte de la CSG et de la CRDS

* Le décret 2013-1320 du 27 décembre 2013 a modifié le décret 2020-909 du 3 août 2010 fixant le taux de la taxe affectée et a précisé que ce taux est de 5,9%. Le décret 2014-1694 du 30 décembre 2014 a porté ce taux à 6,1%. Ce taux a été porté à 6,3% par le décret 2015-1853, 6,5% par le décret 2016-1935 du 28 décembre 2016 et 6,7% par le décret 2017-1829 du 28 décembre 2017.

- * En 2021 la quote part de résultat du GIE PMU liée au paris sur internet s'élève à :
 - 1062 K€ pour les paris sportifs et le poker,
 - + 9 696 K€ pour les paris hippiques.

III - EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Compte tenu des bons chiffres obtenus lors du dernier trimestre 2021, l'activité devrait être conforme aux prévisions budgétaires. A la date d'arrêté des comptes 2021 par le Conseil d'Administration, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la SECF à poursuivre son exploitation.

IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES

IV-1 - Règles et principes généraux.

a) Le bilan et le compte de résultat de la Société d'Encouragement à l'Elevage du Cheval Français sont établis conformément au règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au JO du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application du nouveau règlement comptable n'a entraîné aucune modification de règle comptable.

On rappelle que le décret du 09 mars 2020 et l'arrêté du 15 septembre 2020 ayant abrogé les arrêtés de 1983 et 2002 définissant le plan comptable des Sociétés de courses, c'est désormais le plan comptable associatif de droit commun qui s'applique pour toutes les Sociétés de courses. Suite à ces changements à compter de 2021, les sociétés mères enregistrent dans leurs comptes, l'ensemble de la part institution du PMU et paye l'ensemble des frais de gestion alors que l'an passé pour la part Province nous avions en produit, le net constitué de la part institution moins les frais de gestion. On note que la part nette des produits des quartés + régionaux est reversée aux Sociétés Régionales.

IV-2 - Dérogation aux prescriptions comptables.

Néant

IV-3 - Modes et méthodes d'évaluation appliqués.

a) - Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, aucune réévaluation n'ayant été pratiquée.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Immobilisations incorporelles	10% à 100% (1 à 10 ans)
- Bâtiments	3,33% à 20% (5 à 30 ans)
- Pistes et ouvrages d'art	3,33% à 10% (10 à 30 ans)
- Installations, Agencements, Mobiliers de bureau	6,66% à 10% (5 à 15 ans)
- Installations techniques, Outillage, matériels de transport et de bureau	6,66% à 20% (3 à 30 ans)
- Matériel Informatique	3,33% à 33,33% (3 à 30 ans)

b) - Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

c) - **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

d) - **Provision pour charges**

* Départs à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite s'élèvent à fin décembre 2021 à 12 207 K€ contre 11 378 K€ en 2020. 4 286 K€ concernent le GTHP.

Pour la part SECF s'élevant à 7 921 K€, le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant les hypothèses suivantes :

Croissance des salaires :
Sites : 1,50 %
Siège : 1,50 %
Rotation du personnel :
De 0 à 6% selon les catégories d'âge
Taux d'actualisation : 0,88 %
Table de survie : INSEE TD-TV 13-15

Les modalités de calcul de ces provisions sont conformes aux règles en vigueur depuis les lois de financement de la sécurité sociale de 2007 et 2008 et de la réforme des retraites de 2010 et 2011(LFSS du 21/12/2011)

* Régime de fin de carrière et licenciement

Les charges futures du régime de fin de carrière du P.MU. sont couvertes en totalité dans ses propres comptes.

Concernant le G.T.H.P., la quote-part de la S.E.C.F. est incluse dans nos provisions.

▪ Aide sociale

Depuis 2003, une aide sociale est attribuée aux professionnels retraités du trot qui répondent aux conditions définies par le règlement de cette aide et qui en font la demande. Le montant, correspondant aux capitaux constitutifs provisionnés pour servir cette aide, est estimé à 21 367 K€ au 31 décembre 2021, contre 21 530 K€ en 2020.

Le montant de cet engagement fait l'objet depuis 2010 d'une évaluation actuarielle des aides sociales en service, sous forme d'une rente viagère, éventuellement réversible, intégrant les hypothèses suivantes :

Croissance des allocations : 2%

Taux de mariage :

De 4 à 85,5% en fonction de l'âge

Taux d'actualisation : 0,3%

La sensibilité au taux d'actualisation et au taux de progression des aides est la suivante :

Taux d'actualisation	Taux de progression des aides				
	1,50%	1,75%	2,00%	2,25%	2,50%
0,00%	21 125 591	21 436 244	21 752 500	22 074 463	22 402 238
0,10%	21 001 166	21 309 264	21 622 913	21 942 215	22 267 275
0,20%	20 877 885	21 183 455	21 494 523	21 811 192	22 133 563
0,30%	20 755 736	21 058 803	21 367 317	21 681 379	22 001 091
0,40%	20 634 705	20 935 295	21 241 282	21 552 763	21 869 842
0,50%	20 514 780	20 812 919	21 116 403	21 425 332	21 739 804
0,60%	20 395 950	20 691 662	20 992 670	21 299 070	21 610 693

A compter du 31/12/2018, il a été décidé que ce système d'allocation cesserait dans les 15 ans (soit le 31/12/2033).

V - NOTES SUR LE BILAN 2021

V.1 - Valeurs nettes des immobilisations.

IMMOBILISATIONS BRUTES

	Début d'exercice	Acquisitions	Transferts s/immo en cours	Compte à Compte	Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	5 174 601	149 002				5 323 603
Immobilisations corporelles						
Terrains	8 602 935					8 602 935
Construct	205 471 710		2 228 393			207 700 103
Install. Matériel	53 382 704	610 338	17 389		1 083 282	52 927 149
Installations générales	2 393 749		33 488			2 427 237
Véhicules	1 378 329	25 600				1 403 929
Matériel bureau&info	4 168 026	308 108	896			4 477 030
Mobilier	3 396 221	8 647				3 404 868
Matériel divers	4 252 759	330 100		8 472		4 574 387
Immobilisations en cours	388 526	2 036 535	-2 280 167	-56 720		201 614
TOTAL	288 609 559	3 468 330		-48 248	1 083 282	291 042 856

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Début d'exercice	Dotations	Transferts		Sorties	Fin d'exercice
AMORTISSEMENTS						
Immobilisations incorporelles	5 093 442	67 889				5 161 331
Immobilisations corporelles						
Construct	168 716 231	4 092 130				172 808 361
Install. Matériel	47 205 051	2 198 761			1 083 282	48 320 530
Installations générales	939 655	223 326				1 162 981
Véhicules	1 301 680	30 912				1 332 592
Matériel bureau&info	3 572 766	349 488				3 922 254
Mobilier	2 897 638	90 145				2 987 783
Matériel divers	3 650 589	95 111				3 745 699
PROVISIONS						
Immobilisations corporelles						
Terrain	2 607 374					2 607 374
TOTAL	235 984 425	7 147 762			1 083 282	242 048 905

V.2 - Tableau des provisions

	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques :				
- Autres	0	230 000	0	230 000
Provisions pour charges :				
- Départs à la retraite	11 378 485	7 921 007	7 092 485	12 207 007
- Litiges	2 914 711	0	1 364 000	1 550 711
- Médailles du travail	79 973	69 358	79 974	69 357
- Aide aux professionnels	21 529 737	1 418 691	1 581 110	21 367 318
Provisions pour risques et charges	35 902 906	9 639 056	10 117 569	35 424 393
Provisions pour dépréciation des immobilis. financières	0			0
Provisions pour dépréciation des créances	2 484 697	42 194	220 224	2 306 666
TOTAL	38 387 603	9 681 250	10 337 794	37 731 060

V . 3 - Variation des fonds propres / fonds associatifs.

	A l'ouverture 2021	Affectation du résultat 2020	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture 2021 2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Réserve de régulation du financement des Immobilisations	115 235 834	-62 940 752		62 940 752	52 295 082
Réserves de régulation des Encouragements à l'Elevage					
- Réserve Antérieure	0	9 384 387			9 384 387
- Réserve Accord 2004-2007	0			0	0
Autres réserves					
- Vincennes 2025	30 000 000				30 000 000
- Autres	14 917 510				14 917 510
Report à nouveau	-90 025 790	62 940 752	34 242 699		-27 085 038
Excédent ou déficit de l'exercice	9 384 387	-9 384 387	11 763 366		11 763 366
Situation nette	79 511 941	0	46 006 065	62 940 752	91 275 306
Fonds propres consommables					
Subvention d'investissement	387 330			-102 483	284 847
Provisions réglementées					
TOTAL	79 899 270	0	46 006 065	62 838 269	91 560 153

	A la clôture 2021 2021	Projet d'affectation du résultat 2021	au 31/12/2020 après affectation du résultat 2021
Réserve de régulation du financement des Immobilisations	52 295 082,20	-3 526 966 0	48 768 116 0
Réserves de régulation des Encouragements à l'Elevage			
- Réserve Antérieure	9 384 387		9 384 387
- Réserve Accord 2004-2007	0		0
Autres réserves			
- Vincennes 2025	30 000 000		30 000 000
- Autres	14 917 510		14 917 510
Report à nouveau	-27 085 038	15 290 332	-11 794 706
Résultat de l'exercice	11 763 366	-11 763 366	0
Situation nette	91 275 306	0	91 275 307
Fonds propres consommables			
Subvention d'investissement	284 847		284 847
Provisions réglementées			
TOTAL	91 560 153	0	91 560 153

V.4 - Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2021

CREANCES	Montant	Degré de liquidité de l'actif		DETTES	Montant	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Créances de l'actif circulant :				- Dettes :			
				Dépôts et Cautionnements reçus.....	74 074		74 074
Avances et acomptes versés sur commandes Usagers et comptes rattachés	365 629 3 023 186	365 629 2 696 503	326 683	Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	1 955 945	1 069 220	886 725
Créances fiscales et sociales				Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	21 975 456	21 975 456	
- créances personnel	87 382	87 382		Dettes fiscales et sociales			
- créances sociales	453 136	453 136		- provision / primes personnel et charges à payer	2 628 931	2 628 931	
- créances fiscales	13 116 250	13 116 250		- organismes sociaux : provision et charges à payer	2 102 846	2 102 846	
Groupes et associés				- Etat - charges à payer.....	7 704 228	7 704 228	
- GIE - PMU	10 767 883	10 767 883		Groupes et associés			
- G.T.H.P.	7 722	7 722		- Féd.Nat, PMH, PMU, GTHP.....	24 156 213	24 156 213	
- France GALOP	337 108	337 108		Intervenants			
- Equidia	1 050 000	1 050 000		- Propriétaires, entraîneurs, sociétés.....	80 262 172	80 262 172	
- SCI THEMIS	23 398 086	23 398 086		Autres dettes	7 931 432	7 931 432	
- Orpesc, LCH et divers institution	5 986 819	5 986 819		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	1 003 032	1 003 032	
Intervenants (propriétaires, sociétés, fonds commun)							
- Propriétaires	281 709	281 709					
- Sociétés de courses et C.R.T.	447 189	295 376	151 813				
- Autres	11 813	11 813					
Autres créances							
- Débiteurs divers	853 703	840 302	13 401				
- Sociétés de courses	557 686		557 686				
- Produits à recevoir	121 063	121 063					
TOTAL	60 866 364	59 816 782	1 049 583	TOTAL	149 794 329	148 833 530	960 799

V.5 - Produits à recevoir

	2021	2020
. Avances et acomptes / Avoirs à recevoir	365 629	367 232
. Factures à établir sur frais de gestion		1 589 491
. Factures à établir	37 164	158 313
. Etat	5 559 453	10 530 089
. Groupes et associés		
. Intervenants		
. Autres créances	121 063	282 658
. Intérêts courus à recevoir	3 733	
TOTAL	6 087 041	12 927 783

V.6 - Charges à payer

	2021	2020
. Avoirs à établir sur frais de Gestion	4 740	317 611
. Avoirs à établir divers	286 501	
	<u>-281 761</u>	
. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés sur factures non parvenues Biens et services	16 995 511	31 839 420
sur factures non parvenues Immobilisations	16 930 184	
	<u>65 327</u>	
. Dettes Fiscales et Sociales	3 783 756	3 122 567
Personnel	2 498 046	
Organismes Sociaux	785 080	
Taxes diverses	<u>500 630</u>	
. Groupes et associés		
. Autres dettes diverses	7 502 709	18 596 024
Aides à l'emploi	1 426 808	
Aide Complémentaire à l'emploi	797 124	
Solde loyer Ville de Paris	32 222	
Concours Modèles	138 800	
Primes de Sélection	531 500	
Amateurs	174 950	
Internationale	602 405	
Frais fonctionnement & action sociale ORPESC	135 220	
ARS et prévoyance ORPESC	3 637 750	
Prime solidarité COVID 2020		
Divers	<u>25 930</u>	
TOTAL	28 286 716	53 875 622

V.7 - Charges et Produits constatés d'avance

	2021	2020
. Charges constatées d'avance	843 707	547 418
Maintenance + Entretiens périodiques	74 781	
Assurances	694 680	
Publicité, communication	6 773	
Prestations diverses	20 972	
Locations	16 094	
Divers	30 406	
. Produits constatés d'avance	451 877	473 468
Licences, assurances professionnelles, abonnement bulletin	330 344	
Cotisations Sociétaires	46 900	
Amateurs	53 800	
Club Uranie, Orangerie, locations diverses	20 833	

V.8 - Inventaire du portefeuille des valeurs mobilières

	Nombres	Valeurs	2021
. Crédit du Nord			56 335 168
CDN		15 000 000	
Compte sur livret		41 335 168	
. Crédit Lyonnais			0
LCL			
. Arkéa Banque			75 073 166
Compte rémunéré		25 012 217	
Compte sur livret		50 060 949	
			131 408 334

V.9 - Immobilisations en crédit bail

Eléments non significatifs.

VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VI. A. - Détail des Charges d'Exploitation

VI. A. 1. - Services extérieurs

	2021	2020
Impressions Publications		67 434
Fournitures et autres matières	2 178 903	1 902 765
Locations	893 441	799 640
Entretiens	3 627 163	3 440 018
assurances	1 332 778	1 174 151
Services Extérieurs Divers	70 605	66 507
TOTAL	8 102 889	7 450 515

VI. A. 2. - Autres Services extérieurs

	2021	2020
Rémunération d'intermédiaires	2 827 293	2 197 680
Publicité, Publications, Rel. Publiques	4 034 297	3 975 356
Déplacements, Missions et Réceptions	992 893	1 259 641
Gardiennage	996 484	908 085
Prestations Audio-Vidéo	7 407 511	6 469 557
Autres Services Extérieurs Divers	5 231 336	4 762 864
TOTAL	21 489 814	19 573 183

VI. A. 3. - Impôts, taxes et versements assimilés

	2021	2020
Participation Employeurs à la formation continue	122 107	130 095
Contribution additionnelle de transport	317 090	271 183
Taxe d'apprentissage	82 340	21 990
Taxe foncière	1 210 613	1 140 240
Contribution foncière des entreprises	-8 497	14 487
Taxe sur les bureaux & habitation	168 405	160 396
Contribution Agefiph		
Allocation logement		0
Autres taxes diverses (dont TVA/gains de courses non récupérée)	1 747	431 097
TOTAL	1 893 806	2 169 487

VI. A. 4. - Charges d'Autres Organismes Communs

	2021	2020
G.T.H.P.	7 195 698	6 593 823
AFASEC	7 950 000	7 700 000
ORPESC	3 775 865	5 651 096
Fédération Nationale	41 563 310	36 458 373
LCH	2 161 447	2 244 993
Equilibrage FG	13 308 922	25 687 116
TOTAL	75 955 241	84 335 401

A partir de 2020, les charges de la Fédération nationale prennent en compte la rémunération des sociétés de Province, anciennement versée par la SECF en déduction du produit net sur enjeux les années précédentes.

VI. A. 5. - Charges compensation TVA

	2021	2020
Prime TVA Non assujétis		-6 589
Fonds Equitation		
TOTAL	0	-6 589

VI. A. 6. - Charges spécifiques : Encouragement à l'élevage

	2021	2020
Prix et Allocations	86 344 927	69 770 920
Prix et Allocations - Province	135 100 110	108 259 725
Primes écuries	226 281	233 029
Engagements et forfaits		0
0,60 % sur prix distribués	894 895	720 773
Objets d'art	93 803	151 260
Transports		
Primes Eleveurs	26 154 414	20 992 126
Amateurs	174 950	189 527
Primes de Selection	531 500	552 000
Primes Concours de modeles	138 800	144 625
Aide aux Entraîneurs	1 476 395	1 547 205
Aide complémentaire à l'emploi aux Entraîneurs	1 434 693	1 374 476
Prime solidarité Covid 2020	29 130	7 742 610
Subventions diverses	13 500	27 000
TOTAL	252 613 398	211 705 277

VI. A. 7. - Autres Charges de gestion courante

	2021	2020
Aide sociale	1 581 105	1 445 360
Contribution Vichy	1 550 387	1 199 319
Retour PNJ régional	1 206 817	
Participation transport		1 000
20% Propriétaire à l'étranger		
International	4 273 066	5 714 014
Autres subvention	315 200	270 917
Divers	251 763	79 323
TOTAL	9 178 338	8 709 933

VI. B. - Détail des Produits d'Exploitation

VI. B. 1. - Produits P.M.H.

	2021	2020
Vincennes	819 034	1 274 089
Enghien	156 153	119 489
Caen	18 690	20 611
Cabourg	129 249	134 307
Vichy	41 547	16 656
TOTAL	1 164 672	1 565 153

VI. B. 2. - Produits P.M.U.

	2021		2020	
	OFF	ON	OFF	ON
Vincennes	220 256 115	3 552 465	199 152 782	5 780 668
Enghien	41 299 811	578 586	37 503 952	1 140 507
Caen	12 871 294	295 727	12 991 775	423 896
Cabourg	17 468 967	252 744	20 674 769	636 115
Vichy	12 689 526	230 032	9 348 715	325 916
Courses étrangères	26 964 717	1 285 504	23 400 641	940 429
Province	155 495 003	3 501 319	90 010 062	5 002 043
Siège				393 857
TOTAL	487 045 433	9 696 377	393 082 695	14 643 432

VI. B. 3. - Autres Produits

	2021	2020
Cotisations sociétaires	230 110	176 810
Ressources rattachées à l'organisation de réunions :		
Entrées sur les hippodromes	72 292	92 781
Plus-values s/prix de réclamation	221 120	79 343
Produits de parrainage des épreuves	799 725	535 011
Entrées et forfaits	1 615 433	1 990 078
Autres produits		2 238
Cession droits exploitation image et promotion filière Equidia	1 750 000	1 750 000
Ressources rattachées à des prestations annexes	575 634	576 072
Produits des Terrains et autres lieux d'entraînement	2 157 790	2 137 951
Ventes marchandises	43 279	79 070
Produits des activités annexes	3 013 034	2 859 926
Autres produits de gestion courante et transfert de charges	180 197	472 020
TOTAL	10 658 614	10 751 299

VII. 1. – Dirigeants bénévoles de l'association

La SECF est dirigée par un Président, Monsieur Jean-Pierre Barjon qui ne perçoit pas de rémunération au titre de sa fonction.

VII. 2. – Salariés dirigeants

Les dirigeants salariés sont : Mme Valérie Francois, Directrice du Marketing et de la Communication, Mr Guillaume Maupas, Directeur Technique et Mr Francois Laurans, Directeur Administratif et Financier. Le SECF ne communique pas le niveau des rémunérations car cela reviendrait à donner une information individuelle.

VII. 3. – Transactions réalisées avec des personnes physiques ou morales, non courantes et/ou non conclues à des conditions normales de marché

La SECF n'a pas effectué de transaction avec des personnes physiques ou morales non courantes ou non conclues à des conditions de marché

VI . C - Détail des charges et des produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2021	2020
. Sur opérations de gestion	116 396	3 076
Autres produits exceptionnels divers	64 011	
Annulation FNP non reçues		
Regularisations fournisseurs et intervenants	52 385	1 576
Regularisations solde antérieurs CRT		
Regularisations / exercices antérieurs		
Pénalités, jugement		1 500
. Sur opérations en capital	537 624	316 729
Quote part subventions investissements	123 384	174 387
Produits des cessions d'éléments d'actif Autres	414 240	142 343
. Reprise sur provision exceptionnelle	1 364 000	484 560
Provision PMH et risque social	1 364 000	484 560
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2021	2020
. Sur opérations de gestion	1 008 188	495 800
Autres charges exceptionnelles diverses	74	
Institution PMH	993 869	484 560
transactions et indemnisations	3 000	9 425
Regularisations / exercices antérieurs	10 224	1 622
Penalités	1 022	194
. Sur opérations en capital		44 368
Valeur Cpte. des Elts d'actif cédés		44 368
. Dotation provision exceptionnelle		63 988
Provision litiges salariés Institution		63 988

VII.4 - Eléments concernant les organismes liés.

	FRANCE GALOP	FNCH	LCH	G.I.E.- P.M.U.	G.I.E.- P.M.H.	G.T.H.P.	EQUIDIA	A.F.A.S.E.C.	ORPESC	SCI THEMIS
BILAN 2021										
Actif										
Immobilisations financières										
Immobilisations						123 382				
Créances rattachées à des participations										
Dividende à recevoir										
Avances et acomptes										
Clients									10 500	
Groupes et Associés	337 108	3 780	139 714	9 497 093	157 571	9 323	1 050 000		5 689 534	23 398 086
Intervenants										
Passif										
Provisions pour risques & charges										
Subventions d'investissements	20 901									
Fournisseurs	15 970 706									
Groupes et Associés	515 807	21 444 238		991 269		319 584	889 094			
Autres									3 772 970	
COMPTE DE RESULTAT 2021										
Charges										
Charges P.M. et autres services communs	13 308 922	41 563 310	2 161 447	150 904 382		7 195 699		8 250 000	3 775 865	
Quôte part de Résultat P.M.U ON LINE				1 062 289						
Autres Charges	436 621	132 009	12 250	371 483		6 781 297	3 428 590			
Charges financières										
Charges exceptionnelles										
Produits										
Pari Mutuel				487 045 433						
Quôte part de Résultat P.M.U ON LINE				9 696 377						
Prestations de services	296 537	2 350		3 368 696			1 774 532		35 000	
Produits Financiers										
Produits Exceptionnels										
Autres produits	23 012	800		62 588						

VII. 5 - Engagements hors Bilan

* Caution bancaire Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes prêt souscrit par société de courses de Vichy

Sommes totales restant dues au 31/12/2021 : 380 867,12 €

* Caution solidaire France Galop et SECF pour les comptes parieurs en ligne et hors ligne du PMU

En ligne : 20 000 K€

Hors ligne : 8 000 K€

* Caution solidaire France Galop et SECF pour le prêt bancaire SG de la SCI THEMIS

100 M€ incluant principal, intérêts, frais et accessoires

* Engagements liés à la responsabilité de membre dans les G.I.E. et d'adhérents dans les Associations.

	(P.M.U.	384 M.€
	(P.M.H.	0,9 M.€
Total passif du	(G.T.H.P.	12,5 M.€
	(O.R.P.E.S.C.	12 M.€
	(A.F.A.S.E.C	22,6 M.€

* L'évaluation des engagements relatifs au régime des Allocations de Retraite Supplémentaires (ARS) de l'ORPESC au 31/12/2021 tient compte de la mise en place du nouveau régime à partir du 1er octobre 2014 en application de l'accord du 22/04/2014.

Le financement des ARS est assuré par le Fonds des Gains Non Réclamés (FGNR). En cas d'insuffisance du FGNR, les sociétés mères abondent pour la différence.

Selon l'étude réalisée par les consultants de l'ORPESC (SPAC actuaires), le montant actuariel des retraites supplémentaires se rapportant aux salariés de la S.E.C.F. s'élève à 53,6 M€ au titre des services passés.

Cet engagement a été évalué en tenant compte d'un taux d'actualisation par référence à l'indice OAT 20 ans de 1,25% au 31/12/2021 contre 0,60% au 31/12/2020.

Ces engagements s'élèvent au 31/12/2021 :

au	- P.M.U.	474,5 M€	soit une quote part de	237,3 M€
	- P.M.H.	67,2 M€	soit une quote part de	33,6 M€
	- G.T.H.P.	45,6 M€	soit une quote part de	19,9 M€
	- A.F.A.S.E.C	35,03 M€	soit une quote part de	17,5 M€
	- Autres	35,37 M€	soit une quote part de	17,7 M€

VII.6 - Ventilation de l'effectif au 31 décembre

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2021	CADRE	EMPLOYE	MAITRISE	Total général
HIPPODROMES ET CENTRE D'ENTRAINEMENT	12	76	17	105
SIEGE SOCIAL	40	23	31	94
Total général	52	99	48	199

VII.7 - Consolidation.

Notre Association est combinée dans les comptes de l'Institution des courses afin de pouvoir répondre à la demande du Ministère du Budget.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

(en Euro)

Résultats et éléments caractéristiques des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020
I Réserves de régulation *				
Pour financement des Immobilisations	139 325 389	135 772 718	131 452 580	115 235 835
Pour Encouragements à l'Elevage				
- Réserve Antérieure	27 490 709	18 002 709	8 514 710	0
- Réserve Accord 2004-2007	0	0	0	0
II Autres Fonds Associatifs et résultat d'exercice *				
Autres Réserves	0	0	0	0
- Vincennes 2025	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
- Autres	14 917 510	14 917 510	14 917 510	14 917 510
Report à nouveau	-100 828 968	-112 037 822	-124 268 489	-90 025 790
Résultat d'exercice	-24 249 525	-26 038 805	9 511 244	9 384 387
III Activités de l'exercice				
<u>PMH :</u>				
Nombre de réunions	278	278	275	127
Nombre de courses	2 253	2 233	2 201	1 046
Montant des enjeux	28 929 552	27 450 618	26 444 886	13 394 090
<u>PMU Régional : **</u>				
Nombre de courses support	22	23	22	13
Montant des enjeux	421 905	404 190	438 639	214 564
<u>PMU National courses françaises premium : **</u>				
Nombre de réunions avec événements	148	148	150	138
Montant des enjeux	2 191 739 728	2 044 981 252	2 098 825 895	1 814 005 448
Nombre de réunions sans événements	130	130	115	94
Montant des enjeux	396 124 927	377 900 782	458 861 258	381 752 660
IV Prix de courses distribués financés				
Sur entrées et forfaits	1 469 467	55 845	0	0
Sur fonds propres	288 525 624	284 089 478	253 421 572	211 705 277
Total distribué	289 995 091	284 145 323	284 145 323	211 705 277
V Personnel				
Effectif des salariés au 31 décembre	232	224	217	217
Montant de la masse salariale	20 062 793	20 503 695	19 876 475	16 738 181

* avant affectation

TABLEAU DES OPERATIONS DE PARI MUTUEL 2021

Nature de flux	PARIS MUTUEL HIPPODROME	PARIS MUTUEL URBAIN
Sommes engagées par le public	9 952 257	4 187 016 375
Jackpot		187 848
Paris annulés	5 007	5 354 288
Reliquat sur paris réservés		6
Cagnotte reportée s/Quinté		2 464 629
Balance entre P.M.H. transmis	271 947	28 407
TOTAL	10 229 210	4 195 051 553
Part Institution	1 164 672	487 045 433
Taxe sécurité sociale	179 138	55 215 735
Taxe Etat	527 470	162 577 733
Partenaires Etrangers		136 591 576
T.V.A. - Part de l'Institution	232 932	97 409 078
Mises reportées		48 097 474
Reliquat sur paris réservés		45 093
Cagnotte		4 488 847
Sommes payées au public	8 114 545	3 060 482 407
Bal. entre PMH. et PMU. transmis	10 452	379 473
Impayés	0	0
Prélèvements internet	0	141 457 679
Cagnotte internet		808 496
Jackpot		452 529
TOTAL	10 229 210	4 195 051 553

EVOLUTION PLURIANNUELLE DES ENCOURAGEMENTS A L'ELEVAGE DISTRIBUES

	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ANNEE 2021
Prix et allocations	102 356 270	103 748 350	103 112 220	102 326 610	87 645 860	69 770 920	86 344 927
Primes d'Ecuries	350 192	344 767	307 062	366 171	260 686	233 029	226 281
Engagements et forfaits	1 451 646	1 465 357	1 469 467	55 845		0	
Objets d'arts	193 044	201 099	251 501	235 549	170 423	151 260	93 803
Transports	0	0	0				
0,60% sur Prix de Courses	1 514 248	1 526 411	1 520 500	1 503 121	897 287	720 773	894 895
TOTAL PARIS	105 865 399	107 285 983	106 660 750	104 487 296	88 974 256	70 875 983	87 559 905
Prix et allocations - Province	145 749 640	146 136 430	146 104 330	144 808 660	134 331 889	108 259 725	135 100 110
Subvention Province (Particip, s/Primes)							
Primes eleveurs (ex F.N.C.F.)	30 351 982	30 530 505	30 891 438	29 165 227	26 067 239	21 181 653	26 329 364
TOTAL PROVINCE	176 101 622	176 666 935	176 995 768	173 973 887	160 399 128	129 441 378	161 429 474
Subv.diverses (concours modèles, hippique...)	1 044 985	899 141	1 296 970	719 322	701 100	723 625	683 800
Prime solidarité crise sanitaire						7 742 610	29 130
Prime exceptionnelle Entraineurs	3 834 451	3 699 759	3 309 852	3 033 024	1 682 435	1 547 205	1 476 395
Prime complémentaire aux Entraineurs	1 814 796	1 953 694	1 731 751	1 931 793	1 664 653	1 374 476	1 434 693
TOTAL ENCOURAGEMENTS DIRECTS	288 661 253	290 505 512	289 995 091	284 145 323	253 421 572	211 705 277	252 613 398

**MOUVEMENTS DETAILLES DES FONDS DU PARI MUTUEL DE L'EXERCICE 2021
PARI MUTUEL HIPPODROMES**

	VINCENNES	ENGHIEN	CAEN	CABOURG	VICHY	TOTAL
Sommes engagées par le public.....	6 979 399	1 320 652	174 102	1 140 497	337 607	9 952 257
Paris annulés P.M.H.	1 822	442	1 401	921	422	5 007
Balance entre P.M.H. transmis	183 859	64 024	1 510	22554,9		271 947
TOTAL	7 165 079	1 385 117	177 013	1 163 972	338 029	10 229 210
Part Institution.....	819 034	156 153	18 690	129 249	41 547	1 164 672
Taxe sécurité sociale.....	125 628	23 772	3 134	20 529	6 077	179 138
Taxe Etat.....	369 909	69 995	9 227	60 446	17 893	527 470
T.V.A. - Part de l'Institution.....	163 806	31 230	3 738	25 849	8 309	232 932
Sommes payées au public	5 686 703	1 103 968	142 224	927 899	253 750	8 114 545
Balance entre P.M.H. transmis					10 452	10 452
TOTAL	7 165 079	1 385 117	177 013	1 163 972	338 029	10 229 210

**MOUVEMENTS DETAILLES DES FONDS DU PARI MUTUEL DE L'EXERCICE 2021
PARI MUTUEL URBAIN**

	VINCENNES	ENGHIEN	CAEN	CABOURG	VICHY	ETRANGER	TOTAL PROVINCE	TOTAL
Sommes engagées par le public :								
- C.A. propre S.E.C.F.	994 072 751	198 472 860	86 881 871	100 048 875	79 005 770	289 212 506	1 176 235 202	2 923 929 835
- C.A. paris événements.....	487 948 619	81 159 954	14 235 523	28 056 330	16 544 274		116 735 430	744 680 130
--CA Etrangers.....	200 723 123	41 785 391	14 320 188	19 434 341	13 600 770	33 887 349	188 761 956	512 513 118
--C.A. Régionaux.....					439 710		5 453 582	5 893 293
	1 682 744 492	321 418 205	115 437 583	147 539 546	109 590 524	323 099 855	1 487 186 170	4 187 016 375
Jackpot	13 520		67 267	46 405	5 009	46 441	9 206	187 848
Paris annulés P.M.U.	1 969 460	336 847	181 919	115 801	50 722	728 975	1 970 564	5 354 288
Bal. entre PMH. et PMU. transmis					10 452		17 954	28 407
Reliquat sur paris réservés.....					6		0	6
Cagnotte.....	2 275 090	189 539					0	2 464 629
TOTAL	1 687 002 562	321 944 591	115 686 769	147 701 752	109 656 714	323 875 270	1 489 183 894	4 195 051 553
Part Institution.....	220 256 115	41 299 811	12 871 294	17 468 967	12 689 526	26 964 717	155 495 003	487 045 433
Taxe sécurité sociale.....	22 673 284	4 381 409	1 535 308	1 972 653	1 468 604	3 767 053	19 417 423	55 215 735
Taxe Etat.....	66 760 229	12 900 819	4 520 629	5 808 369	4 324 223	11 091 591	57 171 874	162 577 733
Partenaires Etrangers.....	56 704 043	12 024 807	3 790 714	5 439 418	3 725 407	6 407 404	48 499 783	136 591 576
T.V.A. - Part de l'Institution.....	44 051 221	8 259 962	2 574 258	3 493 793	2 537 905	5 392 942	31 098 996	97 409 078
Mises reportées	18 850 161	3 530 730	1 281 749	1 722 243	1 379 241	3 184 266	18 149 084	48 097 474
Reliquat sur paris réservés.....	1 470	1 519	609	311		33 729	7 455	45 093
Cagnotte.....			387 781	813 147	439 478	6 047	2 842 393	4 488 847
Sommes payées au public	1 200 569 572	230 062 708	84 871 672	106 358 522	79 498 825	254 251 923	1 104 869 185	3 060 482 407
Bal. entre PMH. et PMU. transmis	183 859	64 024	1 510	22 523		50 272	57 286	379 473
Impayés.....							0	0
Prélèvements internet.....	56 881 851	9 217 793	3 772 081	4 491 140	3 506 781	12 710 211	50 877 821	141 457 679
Cagnotte internet		151 779	63 654	98 586	75 036	3 272	416 170	808 496
Jackpot	70 757	49 230	15 511	12 080	11 688	11 842	281 420	452 529
TOTAL	1 687 002 562	321 944 591	115 686 769	147 701 752	109 656 714	323 875 270	1 489 183 894	4 195 051 553

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL
FRANÇAIS**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux Membres

SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANÇAIS

7, rue d'Astorg

75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre comité, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANÇAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans l'analyse d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

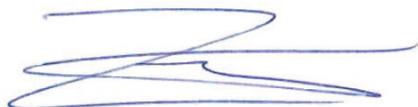
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Richard Béjot

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL
FRANÇAIS**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les documents
et rapports prévus dans le cadre de la prévention des
difficultés des entreprises**



Rapport du commissaire aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises

Au Conseil d'Administration,
SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANÇAIS
7, rue d'Astorg
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Association et, en application des dispositions des articles L. 611 et suivants du Code de commerce, nous vous signalons que nous n'avons pas reçu communication dans le délai légal des documents et rapports visés à l'article L. 612-2 de ce Code.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2022

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Richard Béjot

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59,, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE
DU CHEVAL FRANÇAIS**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Comité relatif à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Comité relatif à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux Membres

SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANÇAIS

7, rue d'Astorg

75008 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES MEMBRES

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des membres en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LES MEMBRES

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par les membres au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Une convention de mise à disposition de bureau et de prestations annexes a été autorisée par le Conseil d'Administration du 8 janvier 2020 et signée le 17 février 2020 entre l'association (« le Prestataire ») et la Société Financière de Munster (« le Bénéficiaire ») dont le président est Monsieur Jean-Pierre Barjon. La convention est conclue pour une durée déterminée commençant le 22 janvier 2020 et expirant le 31 décembre 2023. En contrepartie de la mise à disposition des locaux, le Bénéficiaire versera au Prestataire une redevance mensuelle de 1 000 euros ainsi qu'un forfait mensuel de 100 euros au titre de l'usage des services généraux communs contractés et de l'ensemble des frais et charges liés à l'occupation des locaux.

Les produits constatés à ce titre dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 se sont élevés à 15 904 euros.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Richard Béjot

